

# Forêt refuge de la Montagne-de-Chêne

Chênaie rouge à érable à sucre

## Écosystème forestier exceptionnel de la région des Laurentides

### EN QUOI CET ÉCOSYSTÈME EST-IL EXCEPTIONNEL ?

Selon les connaissances actuelles (Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, 2003), la forêt refuge de la Montagne-de-Chêne abrite l'une des plus belles colonies au Québec de conopholis d'Amérique (*Conopholis americana*). Cette espèce est étroitement associée aux racines du chêne rouge (*Quercus rubra* var. *borealis*) et fait partie des plantes menacées ou vulnérables du Québec<sup>1</sup>. Il s'agit de la localisation la plus nordique de cette espèce en Amérique du Nord. Sa zone de croissance se trouve au sud du 45<sup>e</sup> degré de latitude nord, bien que celle du chêne rouge soit plus au nord, au-dessus du 46<sup>e</sup> degré.

### PORTRAIT SOMMAIRE DE LA FORÊT REFUGE DE LA MONTAGNE-DE-CHÊNE

D'une superficie de 86 ha, la forêt refuge de la Montagne-de-Chêne est située à quelque 37 km au sud-est de Maniwaki. Elle fait partie du sous-domaine bioclimatique de l'érablière à bouleau jaune de l'Ouest. La région environnante de la forêt présente un relief accidenté, formé de hautes collines et de quelques monts ou versants en pente modérée ou forte, avec de nombreux escarpements rocheux. Le substrat rocheux, de nature cristalline, est constitué de roches métamorphiques.

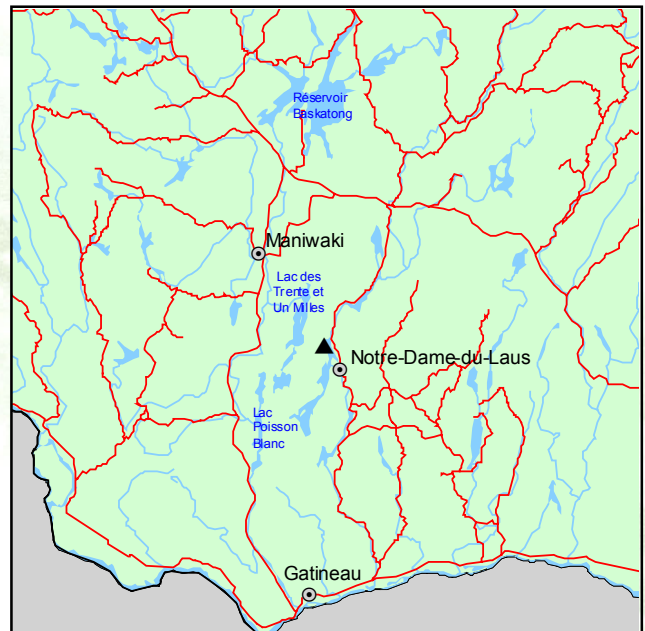
La forêt refuge de la Montagne-de-Chêne se compose d'îlots de chênes et abrite une population de plus de 1 000 tiges de conopholis réparties en plusieurs colonies éparpillées sur une grande superficie. Ce site s'avère un habitat de prédilection pour le maintien du conopholis d'Amérique en territoire québécois.

Comme le chêne, le conopholis d'Amérique est associé à la grande forêt décidue de l'est de l'Amérique du Nord. Selon le CDPNQ, les populations québécoises de cette espèce sont concentrées principalement dans deux régions : la première se situe près de Gatineau et la seconde, dans les collines Montérégiennes. Moins de 20 localisations sont connues pour cette espèce, la moitié de celles-

ci n'ayant pas été revues depuis 25 ans et la plupart étant situées en territoire privé.

Cette étrange plante à fleurs sans chlorophylle, dont la première récolte a été effectuée au Québec en 1924, est l'une des trois représentantes de la famille des orobanchacées (plantes herbacées parasites des racines d'autres plantes). Ses fleurs jaunes sont réunies en un épi spiralé très dense. Sa courte tige ressemble à un cône de pin inversé. Toutes les recherches effectuées démontrent que cette espèce est toujours rattachée sous terre aux racines des chênes avoisinants et qu'elle ne semble pas affecter le développement de son hôte. Une bonne épaisseur d'humus et de litière serait nécessaire à sa croissance et préviendrait sa dessiccation.

En plus de cette espèce, cette chênaie rouge à érable à sucre (*Acer saccharum*), au parterre forestier dégarni, abrite plusieurs autres plantes de sous-bois comme le chèvrefeuille du Canada (*Lonicera canadensis*), le maïanthème du Canada (*Maianthemum canadense*), la smilacine à grappes



▲ Forêt refuge de la Montagne-de-Chêne

1. L'expression « plantes menacées ou vulnérables » réfère aux espèces qui sont protégées par la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables ainsi qu'à celles qui sont susceptibles de l'être et dont le nom figure sur une liste déterminée par arrêté ministériel. Le ministère de l'Environnement du Québec est responsable de la protection et de la gestion des espèces floristiques menacées ou vulnérables. Il tient à jour une banque de données sur ces espèces : le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ).

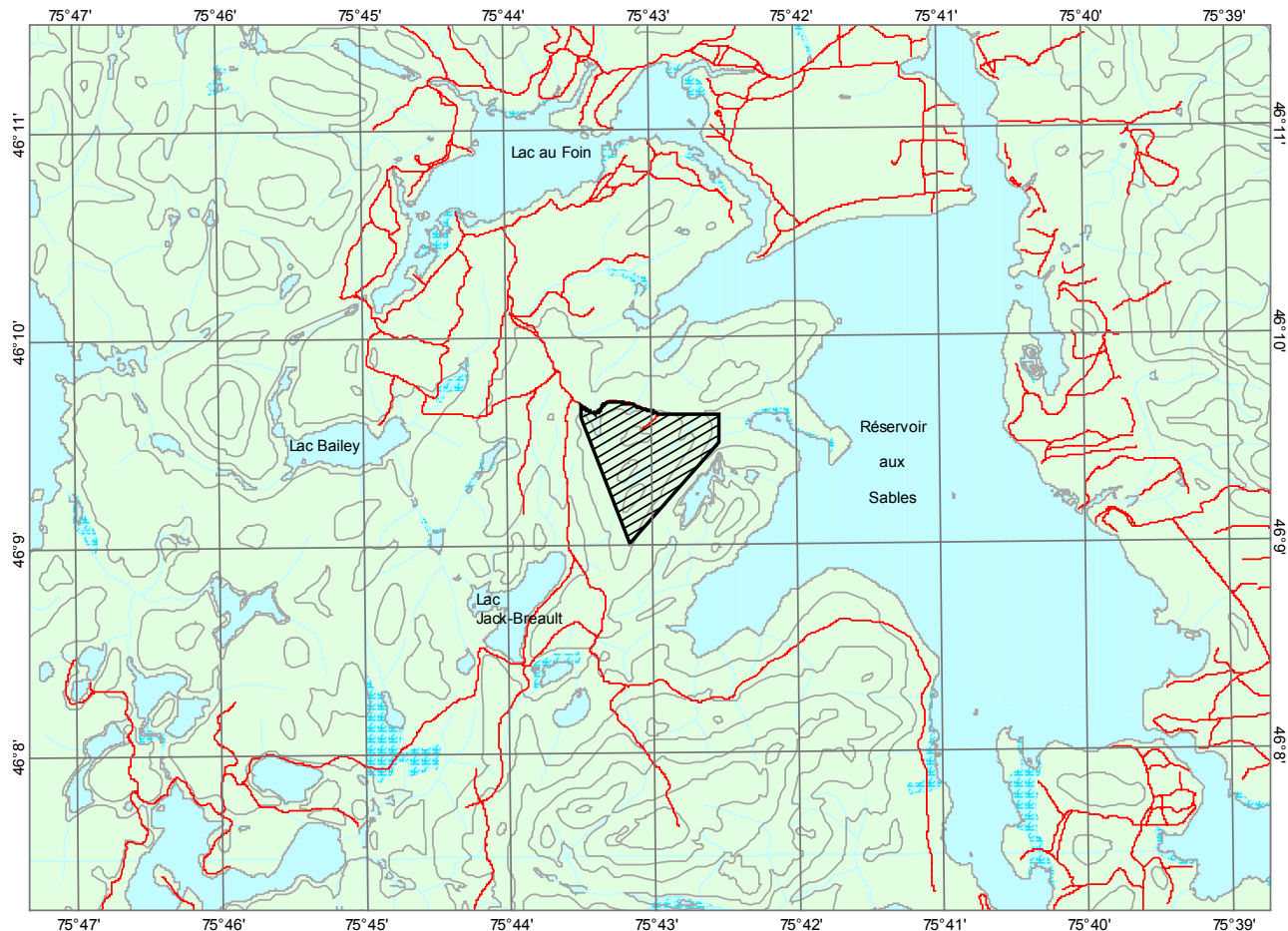
Ressources  
naturelles,  
Faune et Parcs

Québec

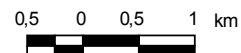


(*Maianthemum racemosum*), le gaillet lancéolé (*Galium lanceolatum*), l'aralie à tige nue (*Aralia*

*nudicaulis*), le mitchella rampant (*Mitchella repens*) et la clintonie boréale (*Clintonia borealis*).



Forêt refuge de la Montagne-de-Chêne  
Cartographie : ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs



#### POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs  
Direction de l'environnement forestier  
880, chemin Sainte-Foy, 5<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1S 4X4  
Téléphone : (418) 627-8646  
Télécopieur : (418) 643-5651  
Courriel : [def@mrmfp.gouv.qc.ca](mailto:def@mrmfp.gouv.qc.ca)  
Site Internet : [www.mrmfp.gouv.qc.ca](http://www.mrmfp.gouv.qc.ca)  
N° publication : DEF-204 F-28

Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs  
Forêt Québec  
Direction régionale de Montréal  
545, boulevard Crémazie Est, 8<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2M 2V1  
Téléphone : (514) 873-2140  
Télécopieur : (514) 873-5398  
Courriel : [montreal.forets@mrmfp.gouv.qc.ca](mailto:montreal.forets@mrmfp.gouv.qc.ca)

Dossier n° 751

Ministère de l'Environnement  
Direction du patrimoine écologique et du développement durable  
Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec  
4<sup>e</sup> étage, boîte 21  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : (418) 521-3907  
Télécopieur : (418) 646-6169  
Site Internet : [www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/centre.htm](http://www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/centre.htm)